

22 février 2008

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SQLI (Eurolist)

Par courrier du 21 février 2008, la Société Privée de Gestion de Patrimoine - SPGP (1) (17, avenue Matignon, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse :

- le 20 septembre 2007, le seuil de 5% des droits de vote de la société SQLI et détenir à cette date 1 656 585 actions représentant autant de droits de vote SQLI, soit 5,47% du capital et 4,89% des droits de vote de cette société (2) ;
- le 2 octobre 2007, le seuil de 5% du capital de la société SQLI et détenir à cette date 1 510 714 actions représentant autant de droits de vote SQLI, soit 4,99% du capital et 4,46% des droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent de cessions d'actions SQLI sur le marché.

Le déclarant a précisé détenir, au 20 février 2008, 1 129 214 actions et droits de vote SQLI, soit 3,73% du capital et 3,33% des droits de vote de cette société.

(1) Contrôlée par M. Xavier Roulet, président de SPGP.

(2) Sur la base d'un capital composé de 30 273 983 actions représentant 33 883 633 droits de vote.